

<http://demilitarisation.org/spip.php?article156>

APRED

Les fusillés pour l'exemple en 14-18. Procès des Généraux / Shot at dawn 14-18, trial of the generals who ordered them

- OTHER WORKS / AUTRE TRAVAUX
Date de mise en ligne : mercredi 9 avril 2014
- DEFINIR LA PAIX / DEFINING PEACE
- PEACE AND LAW / LE DROIT ET LA PAIX

Copyright © APRED - Tous droits réservés

Le 5 avril s'est tenu à Limoges une séance du Tribunal Pacifiste appelé par l'Union Pacifiste de France et le Cira-Limousin (Centre international de recherche sur l'anarchisme en Limousin) à juger les généraux ayant organisés et exécutés plus de 740 condamnations à mort de soldats durant la première guerre mondiale.

Le jugement définitif est en annexe.



Jugement définitif du Tribunal Pacifiste

5th of April : the Pacifist Tribunal held a session called by the Pacifist Union of France and the CIRA-Limousin (the International Research Center on Anarchism in Limousin) to judge the generals who organized and delivered more than 740 death penalty sentences against soldiers during World War I.

An unedited English version on the judgement is here.



Translation of the Judgement of the Pacifist Tribunal, 5th of April 2014

La Cour avec notre estimé Procureur Général, René Burget et donnant lecture notre très aimé greffier Maurice Montet

The Court with general attorney René Burget and the clerk, reading, Maurice Montet.



La cour

Et après le jugement, inauguration du monument à la mémoire des fusillés, réalisé par Aurélie Gatet, plasticienne limougeaude.

And after the court gave its judgement, inauguration of a monument done in memory of the ones shot by Aurélie Gatet, a local artist.



Le monument à la mémoire des fusillés

Et le fameux journal de l'Union Pacifiste de France qui relate la chose.

(And the famous journal of Â« Pacifist Union of France Â» active member of war resisters internatuonal, relating the trial).



Journal de l'UP Mai 2014

La presse (In French) :

L'annonce préalable :



La Une :

PROPOS D'UN JOUR

Futur. La Semaine du développement durable se termine, demain, dans une certaine discrétion. Il est vrai que l'attention de nos concitoyens, comme celle des hommes et femmes politiques, a été captée par bien d'autres sujets ces jours derniers. L'affaire est pourtant d'importance. En ajoutant, de manière assez récente, le qualificatif de durable à la notion de développement, on a remis au goût du jour un ambitieux projet, dont Ségolène Royal aura désormais la charge et la responsabilité : laisser aux générations du futur un monde meilleur, et surtout, en bon état !

La Maison du Peuple transformée en conseil de paix d'un jour

JUSTICE. Le groupe limousin de l'Union pacifiste a organisé, hier, le procès post-mortem de 16 généraux de la Grande Guerre. **PAGE 4**

L'article :

MÉMOIRE ■ Un tribunal pacifiste a jugé 16 généraux de la guerre de 14-18

La guerre assise sur le banc des accusés

Audience spéciale hier à Limoges. Le temps d'une Journée, la Maison du Peuple s'est transformée en tribunal de paix pour juger des crimes commis entre 1914 et 1918.

« Il y a eu beaucoup de morts non pas pour la France, mais par la France ». À quelques minutes du début de l'audience, René Burget, membre du groupe limousin de l'Union pacifiste de France (UPFF) et secrétaire du Centre international de recherche sur l'anarchisme (Cira) du Limousin, entre directement dans le vif. Pour lui, les tribunaux militaires de la Première guerre mondiale réunissaient « les tares de la justice plus les tares de l'armée. Ça fait beaucoup. »

Condamner la guerre

Faute de pouvoir refaire le procès des centaines de fusillés pour l'exemple, l'UPFF et le Cira ont donc organisé un tribunal pacifiste chargé de juger 16 hauts gradés de l'armée impliqués. « Car si les droits ont été bafoués, c'est à cause des généraux et pas des politiques com-

me on a tendance à le croire », rappelle René Burget.

Actes d'accusation, plaidoiries de défense et rapports d'experts se succèdent devant les trois juges internationaux et la vingtaine de spectateurs de ce tribunal fictif. Les procureurs d'un jour s'appuient sur dates, chiffres et faits historiques. Les sol-disant

dent tous coupable pour leur client décédé, non sans manier un certain humour. « Ce n'est pas parce qu'il n'a pas reconnu les circonstances atténuantes aux soldats qu'il a fait fusiller pour l'exemple, qu'il ne peut pas en bénéficier post-mortem », déclare l'un d'eux. Avant de poursuivre un peu plus loin : « Responsable de centaines de milliers de

morts et de blessés, faut-il pour autant le culpabiliser davantage ? » Au moment de rendre son verdict, le tribunal rappelle qu'« avant toute chose, c'est la guerre qu'il convient de condamner ». Car si les généraux décédés ne sont plus de ce monde, la guerre, elle, continue de s'asseoir sur le banc des accusés. Et des innocents continuent d'être tués. ■

Samuel Bleyrie



JUGES. Séance dédiée à Bertrand Russell, Nobel et objecteur de conscience. PHOTO SHOOTER ALZAPRO

L'écho de la Haute-Vienne

En imaginant un tribunal spécial pacifiste sur le modèle de celui des flagrants délits, le groupe limousin de l'Union pacifiste et le Cira-Limousin se sont attaqués à la face cachée de 1914-1918 accusant ceux qui envoyèrent le peuple à la mort.

Les généraux de 14-18 sur le banc des accusés

« Gaston Delétaille... Le 20 avril 1913, il atteint une célébrité de star en voulant fusiller 250 prisonniers de guerre hors des tranchées pour une dernière attaque vouée à l'échec... Adolphe Guillaumat est un gros criminel contre l'humanité. Il explique même les pourcentages solides de pertes dans les régiments... »

Le réquisitoire est violent. Mais bien peu finalement, comparé à ce que ces généraux ont fait endurer aux soldats qu'ils dirigeaient. « Pendant la Première Guerre Mondiale, les seize généraux à comparaître devant notre tribunal citoyen avaient les pleins pouvoirs, explique René Burget secrétaire du Centre international de recherche sur l'anarchisme - Limousin, à l'initiative du vaste travail d'exhumation de ces personnages morts dans leur lit mais qui ont fait mourir tant de gens sur les champs de bataille. »

Franchet d'Espèrey, Delétaille, Guillaumat, Nivelle, Pétaïn... Quelques-uns de ces seize généraux objets samedi à la Maison du peuple d'actes d'accusation sans concessions sur le modèle du tribunal des flagrants délits avec Pierre Desproges, précise René

Burget, parce que ça nous a permis de prendre de la distance pour dresser un tableau global des crimes de guerre commis. »

Mais derrière la gaudriole, qu'on ne s'y trompe pas, l'entreprise est tout à fait sérieuse. « Ce que nous devons à travers ce tribunal, c'est de ne pas croire la version officielle mais d'aller chercher l'information par soi-même. » Invités à Limoges, Christophe Barbey (Groupe pour une Suisse sans armée), Thom Holtermann, ancien professeur de droit et rédacteur de

la revue anarchiste néerlandaise ont entre autres donné encore un peu plus d'épaisseur au propos. Car après les réquisitoires, les participants ont eu droit à un rapport d'expert sur le camp de la Courtoise et à un témoignage d'un fusillé pour l'exemple. Un vrai travail qui se veut aussi un acte de sabotage de ces cérémonies officielles commémorant la guerre de 14-18 qui vont nous abreuver de cet opium du peuple qu'est le patriotisme. »

Maline Devaux



Le tribunal pacifiste réuni samedi à la Maison du Peuple.

[See also the article, in German from another member of the Tribunal.](#)

[Voir aussi, l'article \(en allemand mais avec d'autres photos\) d'un autre membre du Tribunal.](#)

[See also the article, in Dutch from another member of the Tribunal.](#)

[Voir aussi, l'article en néerlandais d'un autre membre du Tribunal.](#)

[_" class='spip_out' rel='external'>More information from Union Pacifiste is available here.](#)

Plus d'information est disponible sur le site de l'Union Pacifiste